



Commune d'Ardon

LA MARMAILLE

Unité d'accueil pour écoliers

INSCRIPTION 2021-2022

1. ENFANT INSCRIT(E) DANS LA STRUCTURE D'ACCUEIL (Ecrire en majuscules)

Nom	Prénom	Date de naissance	Classe Nom enseignant

Nationalité :

Langue maternelle :

Autre(s) langue(s) :

2. PARTICULARITES (préciser, si besoin, le prénom de l'enfant concerné)

A besoin d'une attention particulière (par exemple pour une hypersensibilité émotionnelle, de difficulté de communication, de difficultés par rapport à un apprentissage particulier, etc...)

.....

.....

Convulsions (*constatées même 1 fois*) : non oui

Epilepsie (*idem*) : non oui

Allergie(s) : non oui, la(les)-quelle(s) :

.....

Prise de médicaments : non oui, le(s)-quel(s) :

.....

N'étant pas habilitée à le faire, la structure d'accueil n'administre aucun médicament (hors pharmacie de secours mentionnée dans le règlement) de sa propre initiative. Si une médication est en cours, il incombe de la responsabilité des parents de la transmettre à l'équipe éducative par le biais du formulaire prévu à cet effet.

Pédiatre de l'enfant :

Nom : Tél. :

L'enfant est-il vacciné ? non oui

Autres remarques concernant la santé de l'enfant :

.....



Commune d'Ardon

3. COORDONNÉES DU PÈRE

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Téléphone privé : Natel :

Adresse mail :

Etat civil : Profession :

Nom de l'employeur :

Tél. professionnel : Taux d'activité :

4. COORDONNÉES DE LA MÈRE

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Téléphone privé : Natel :

Adresse mail :

Etat civil : Profession :

Nom de l'employeur :

Tél. professionnel : Taux d'activité :

5. INFORMATIONS FAMILIALES

Autorité parentale : Conjointe Père Mère

Etat civil : Mariés Divorcés Union libre Séparés Célibataires Pacsés Veuf(-ve)

L'enfant vit avec : Les deux Père Mère Autre(s) :

6. ADRESSE DE FACTURATION

Celle du père Celle de la mère

Autre :

7. TÉLÉPHONES EN CAS D'URGENCE (doivent en tout temps être atteignables)

(Nom, prénom + n° de téléphone)

1.

2.

3.

8. PERSONNES MAJEURES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER L'ENFANT

(Autre que les parents) (Nom, prénom + n° de téléphone)

.....

.....

.....



Commune d'Ardon

Enfants à partir de la 5H autorisés à venir chercher l'enfant à 11h30 ou 16h05

.....

9. TABLEAU D'INSCRIPTION

→ Des pré-inscriptions ne sont pas enregistrées au-delà d'un mois avant l'entrée dans la structure.
De même, une interruption de fréquentation supérieure à un mois entraîne le retrait de l'inscription.

Les inscriptions sont soumises à l'acceptation de l'autorité compétente et à la capacité d'accueil.

J'inscris mon enfant :

En horaires fixes

En horaires irréguliers (également inscrire dans le tableau les prestations à réserver)

→ Si la fréquentation de votre enfant est irrégulière en fonction d'horaires de travail variables, veuillez nous transmettre **par écrit**, chaque mois, sa fréquentation au moyen du formulaire adéquat.

(Préciser l'heure d'arrivée et de départ dans les cases correspondantes)

Prestations		Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
A	Accueil :	6h30-8h00					
B	Accueil :	8h00-11h30					
C	Prise en charge avec repas	11h30-13h30					
D	Accueil :	13h30-16h00					
E	Accueil :	16h00-18h30					
F	Journée avec repas	6h30-18h30					
G	½ heure supplémentaire 11h30-12h00						
G	½ heure supplémentaire 13h00-13h30						

Accueil au calme :

A partir de la 5 H, l'accueil au calme a lieu de 16h00 à 17h30.

J'autorise mon enfant à rentrer seul après l'accueil au calme.



Commune d'Ardon

10. FRÉQUENTATION DES VACANCES SCOLAIRES (selon le plan transmis) :

- Mon enfant fréquentera la Marmaille durant les vacances scolaires.
 Mon enfant ne fréquentera pas la Marmaille durant les vacances scolaires.

11. PHOTOS :

Lors d'activités quotidiennes, de sorties et de manifestations particulières (anniversaires, promenade de fin d'année, fête de Noël, carnaval etc..) le personnel éducatif peut photographier les enfants pour un usage interne ou d'information pour les parents .

J'accepte cet outil de travail oui non

12. CETTE INSCRIPTION EST VALABLE :

- Dès le et pour l'année scolaire en cours (du 01.08.2021 au 31.07.2022).

Les places seront attribuées selon leur ordre d'arrivée.

Date :

Signature du représentant légal

Qui déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions d'inscription à la Marmaille ainsi que le règlement y relatif.

Nom :

Prénom :

Signature :

Ce formulaire est à retourner à l'Administration communale, Place St-Jean, 1957 Ardon.